



Procès-verbal De la séance ordinaire du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du mardi 11 juin 2024 de l'école du Petit-Prince

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le mardi 11 juin 2024, à 18 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Nicolas Bégin, président
- Dominique Fecteau, enseignante
- Audrey-Ann Labranche, enseignante
- Natalie Plamondon, directrice
- June Gormley, représentante des parents
- Geneviève Richard, enseignante
- Sandra Dallaire, représentante du service de garde
- Isabelle Giroux, représentante des parents
- Audrey Gagnon, responsable du service de garde
- Camille Bouchard, membre de la communauté

ÉTAIENT ABSENTES :

- Alexi Drolet, représentante des parents

1. MOT DE BIENVENUE

M. Bégin souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant respecté, M. Bégin procède à l'ouverture de la rencontre à 18h30.

CE # 23-24-30

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Bégin fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Camille Bouchard et résolu que l'ordre du jour du 30 avril 2024 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal De la séance ordinaire du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du mardi 11 juin 2024 de l'école du Petit-Prince

CE # 23-24-31

4. SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 avril 2024

Mme Plamondon fait quelques suivis.

Le document où il y a les critères de sélection de la direction est présentement introuvable. Donc, les modifications sont à faire.

Mme Audrey nous avait parlé d'un dîner de fin d'année pour les élèves du service de garde. Un courriel sera envoyé demain à ce sujet.

Le défi de la marche dans le corridor est terminé et réussi.

Nous sommes en train de réécrire le plan d'action pour la violence. Il manque la partie sur les gestes à caractère sexuel. Il sera ajouté lorsque nous aurons les modalités.

L'abonnement pour le site : *Aider son enfant* a été mentionné dans le dernier Communiqué aux parents.

Il est proposé par Mme June Gormley et résolu que le procès-verbal soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. DROIT DE PAROLE DU PUBLIC

Aucun public

CE # 23-24-32

6. UTILISATION DES LOCAUX

Mme Plamondon présente les modifications qui auront lieu l'an prochain au niveau des locaux des TES.

Les autres locaux restent sensiblement les mêmes.

Mme Audrey propose l'utilisation des locaux telle que déposée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
De la séance ordinaire du CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT du mardi 11 juin 2024
de l'école du Petit-Prince**

CE # 23-24-33

7. RÈGLES DE VIE

Mme Plamondon présente les modifications.

Il y a quelques précisions concernant les collations.

De plus, les récréations seront à l'extérieur. Il faut prévoir les vêtements en conséquence.

Il y a un ajout concernant les cellulaires et les outils technologiques, interdits à l'école.

Il y a aussi des précisions concernant les suspensions à l'école versus à la maison.

Il est proposé par Mme Sandra Dallaire et résolu que les règles de vie soient acceptées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE # 23-24-34

8. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Mme Plamondon présente les frais chargés aux parents.

Il y aura un ajout pour le site Netmath. Il sera ajouté à 4 classes. Le coût est de 6,25\$ par enfant.

Mme Plamondon propose qu'on sépare la facture en 2. Une moitié par l'école et l'autre par les parents.

Il est proposé par M. Benjamin Robinson et résolu que les frais chargés aux parents soient approuvés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
De la séance ordinaire du CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT du mardi 11 juin 2024
de l'école du Petit-Prince**

CE # 23-24-35

9. FOURNITURES SCOLAIRES

Il y a peu de changement puisque l'équipe-école est stable.

Il est proposé par Mme Audrey Gagnon et résolu que les fournitures scolaires chargées aux parents soient acceptées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. ÉVALUATION DE NOTRE SITUATION BUDGÉTAIRE

Madame Plamondon présente la situation budgétaire.

11. PLAN DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Madame Plamondon présente le modèle d'organisation des services.

Elle compare l'année en cours avec l'année 24-25.

La psychologie a été enlevée. Nous avons demandé un 10% en psychoéducation. Si le poste reste vacant, la masse salariale sera utilisée pour des évaluations psychologiques faites dans une clinique privée.

En orthophonie, le poste est réduit de 10%.

L'orthopédagogie a augmenté de 10%. Il n'y aura plus de soutien pédagogique.

Au niveau des TES, quelques changements ont aussi été apportés.

12. RAPPORT ANNUEL

Monsieur Bégin présente le rapport annuel de cette année.

Il y a une erreur à corriger. L'assemblée générale sera le mercredi 11 septembre 2024.



**Procès-verbal
De la séance ordinaire du CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT du mardi 11 juin 2024
de l'école du Petit-Prince**

13. VIE À L'ÉCOLE

13.1 Nouvelles du service de garde

Mme Audrey présente le programme d'activités en SDG en milieu scolaire.

Il y aura un dîner spécial hot-dog au service de garde le vendredi 14 juin.

13.2 Nouvelles de l'école

Nous avons eu la surprise d'avoir un beau 10 000\$ à dépenser pour le bien-être des élèves. Le tout doit être acheté et livré le 30 juin.

L'autre nouvelle est qu'il y a un changement au niveau de la maternelle 4 ans. Nous devons y intégrer des maternelles 5 ans. Ce sera une classe mixte de 4 ans et 5 ans.

Nous avons accueilli une harpiste à l'école. Ce fut apprécié par les élèves.

Mardi prochain, il y aura une activité de théâtre de lecteur avec les petits de 1^{ère} année.

Les choristes iront chanter à la *Villa les mésanges* ce mercredi 16 juin à 16h00. Approuvé préalablement par courriel.

Les collations sur le pouce seront reconduites l'an prochain.


14. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Il y aura un petit social à la fin de la rencontre.

M. Bégin remercie Madame Plamondon.

15. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

La rencontre a été annulée. Elle est reportée au 19 juin.

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De la séance ordinaire du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du mardi 11 juin 2024 de l'école du Petit-Prince</p>
	<p>16. CORRESPONDANCE</p> <p>Aucune correspondance.</p>
<p>CE # 23-24-36</p>	<p>17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Mme Geneviève Richard propose la levée de l'assemblée à 20h05.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>

